

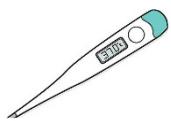
Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans les écoles

Le rôle des parents

Avant la rentrée

Les parents ont un rôle important dans la sensibilisation des gestes barrière auprès de leur enfant, avant de retourner à l'école. **(choisir les affiches à joindre au mot, voir à la fin du document)**

Le matin avant d'arriver à l'école



Avant le départ à l'école, les parents surveillent l'apparition de symptômes chez leur enfant avec une prise de température quotidienne avant qu'il ne parte à l'école. La température doit être inférieure à 37,8°C.

Pas de symptôme, pas de fièvre Température inférieure à 37,8°C	Symptômes évocateurs Fièvre, toux sèche, fatigue, toux grasse, maux de tête	
		Prendre avis du médecin traitant, prévenir l'école de l'absence de l'enfant



Il est demandé aux parents de vêtir leurs enfants de telle manière qu'ils puissent être autonomes, que chacun puisse ranger tout objet personnel (peluches, doudous, etc.) individuellement.

Les élèves portent des tenues et des chaussures simples permettant la pratique sportive pour limiter les contacts entre le personnel enseignant et non enseignant et les élèves. Les enfants qui ne savent pas lacer leurs chaussures portent des chaussures avec scratch.

Le matériel



Chaque élève utilisera du matériel individuel et personnel.

Ne pas oublier de donner à votre enfant des mouchoirs en papier jetables. Pas de boîtes.

L'arrivée et la sortie de l'école

De la même manière que les élèves, les familles doivent maintenir la distanciation physique à l'entrée et à la sortie de l'école et respecter les modalités d'accueil prévues en fonction des classes.

Les élèves se rendront directement dans l'espace réservé à leur classe (après lavage des mains)



Afin de ne pas multiplier les contacts, **l'accès aux bâtiments de l'école sera proscrit à toutes les personnes externes à l'école (parents, autres accompagnants, taxis...),** même pour les maternelles. L'entrée dans la cour n'est autorisée que pour les parents de maternelles.



Les élèves de maternelle ne porteront pas de masques dans l'enceinte de l'école.

Les élèves des écoles élémentaires peuvent être équipés d'un masque s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter correctement.

Les récréations



Pendant les récréations, les élèves devront veiller au respect des gestes barrière et de la distanciation physique dans les jeux extérieurs.

Les jeux de contact et de ballon et tout ce qui implique des échanges d'objets, ainsi que les structures de jeux seront interdits.

La restauration

Pique-nique préparé par la famille. Les enfants doivent être au maximum autonomes pour ce temps de repas. Pas de repas à domicile.

La garderie

Uniquement sur inscription pour les enfants des personnels prioritaires. Prendre contact par téléphone ou mail avec la secrétaire : 02.97.76.59.87 ou chantalstjo@orange.fr **dès le mardi 11 mai.**

La gestion d'un cas suspect chez un élève ou un personnel

Tout symptôme évocateur d'infection COVID-19 (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc...) chez un enfant constaté par le personnel de

l'établissement scolaire **conduira à l'isolement immédiat de l'élève** dans l'attente de son retour à domicile.

En cas de doute sur les symptômes d'un enfant, une prise de température pourra être réalisée par un enseignant.



Les parents seront appelés sans délai pour venir chercher leur enfant. Les parents devront éviter les contacts et consulter le médecin.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

Si cas avéré

Les parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec la personne malade seront informés par l'école, des mesures prises par les autorités sanitaires.

Les règles à respecter dans l'enceinte de l'école

Les gestes barrière

Ils doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces, à l'heure actuelle, contre la propagation du virus.



La distanciation physique

La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs,

Le lavage des mains

A chaque arrivée ou retour en classe les élèves se laveront les mains en respectant la distanciation physique.



